



ACCORD DE COOPERATION ENTRE L'UNIVERSITÉ DE CASTILLA-LA MANCHA ET L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR POUR LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME DE DOUBLE DIPLOME [“GRADO EN INGENIERÍA CIVIL Y TERRITORIAL, MÁSTER EN INGENIERIA DE CAMINOS, CANALES Y PUERTOS” ET “INGÉNIEUR DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS”»]

PARTIES

D'une part Excmo. Sr. D. José Julián Garde López-Brea, Président de l'Université de Castilla-La Mancha, nommé par le décret n ° 85/2020, de 21/12/2020 (DOCM n° 257, de 23/12/2020), représentant ladite université et dans l'exercice des fonctions conférées par l'article 51 de ses statuts, publiés par résolution du 18 novembre 2015 de la Direction Générale des Universités, de la Recherche et de l'Innovation et conformément aux dispositions de l'article 20.1 de la loi organique des universités n ° 6/2001 du 21 décembre .

D'autre part, M. Laurent BORDES, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA - France), élu le 14 avril 2016 en application de l'article L 712-2 du code de l'Education et agissant pour le compte de l'Institut Supérieur Aquatique du Bâtiment et des Travaux Publics (ISA BTP).

Les deux parties, de par ce qu'elles représentent, reconnaissent leur capacité juridique mutuelle de coopérer et sont liées par les termes de ce document et

EXPOSENT

Que les universités signataires partagent des objectifs et poursuivent des intérêts communs dans les domaines suivants: formation, recherche, technologie et culture.



Que l'Université de Castilla-La Mancha (ci-après dénommée UCLM) propose les diplômes de Master en Génie Civil et Territorial et de master d'Ingénieur des Ponts et Chaussées équivalents au titre d'Ingénieur du Bâtiment et des Travaux Publics à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (ISABTP),

Que les universités signataires souhaitent proposer des parcours interuniversitaires de double diplôme visant à obtenir le titre d'Ingénieur du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le Grado en Ingeniería Civil y Territorial y Máster en Ingeniería de Caminos, de l'UCLM.

Qu'il est opportun d'établir des mécanismes d'échange et de reconnaissance réciproque d'études afin de promouvoir une formation pluridisciplinaire, la qualité et la diversité de l'enseignement des deux établissements d'enseignement supérieur. À cette fin, il est convenu d'établir un parcours interuniversitaire de double diplôme facilitant la mobilité des étudiants et des enseignants, ainsi que l'obtention simultanée des deux diplômes officiels correspondant aux études réalisées dans les universités signataires.

Dans cette optique de large collaboration et de pleine capacité des deux parties à signer cet accord, les signataires se sont accordés sur les points suivants:

CLAUSES

Première.- OBJET

1.- L'objet du présent accord est d'établir des parcours interuniversitaires de double diplôme entre l'Université de Castilla-La Mancha et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, par le biais desquels les étudiants pourront obtenir simultanément les diplômes de Grado en Ingeniería Civil y Territorial et de Máster en Ingeniería de Caminos de l'UCLM et d'Ingénieur du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, selon les parcours académiques suivants:

(1) Parcours pour les étudiants de l'UCLM: Obtention des diplômes de Máster en Ingeniería de Caminos de l'UCLM et d'Ingénieur du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.



(2) Parcours destiné aux étudiants de l'UPPA: titres d'Ingénieur du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et Máster en Ingeniería de Caminos de l'UCLM.

2.- Les étudiants qui étudient dans les universités respectives peuvent participer à ce programme.

3.- À cette fin, le présent accord établit les conditions générales auxquelles doivent satisfaire les étudiants participant au parcours interuniversitaire de double diplôme, qui doivent être au minimum celles prévues à l'article 4 du règlement relatif aux doubles diplômes et à la simultanéité des enseignements de Grado et de Master de l'UCLM ou du règlement qui le remplacerait.

Deuxième.- NOMBRE DE PLACES PROPOSEES

Le nombre d'étudiants participant au programme ne dépassera pas 3 par année universitaire et par université. Les parties peuvent convenir d'un nombre supérieur ou inférieur par le biais d'un avenant au présent accord avant la fin de l'année universitaire et en veillant à l'équité de l'échange.

Troisième.- CONDITIONS D'ACCÈS

Les étudiants candidats au parcours interuniversitaire de double diplôme faisant l'objet du présent accord doivent respecter dans tous les cas les conditions d'accès et d'admission fixées par la réglementation en vigueur dans chaque université.

Les étudiants souhaitant participer au programme interuniversitaire de double diplôme doivent être inscrits dans chacune des universités signataires de la convention de collaboration, posséder le niveau de compétence linguistique B2 en espagnol et en français, être à jour dans le paiement des frais de scolarité et avoir un visa ou un permis de séjour, si nécessaire.

Les étudiants participant à ce parcours interuniversitaire de double diplôme doivent être en possession d'une assurance maladie, rapatriement compris. Les autres frais, y compris le logement, la vie sur place, les voyages ou le matériel d'enseignement, seront à la charge des étudiants.

Quatrième.- CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES PLACES.

Chaque université sera responsable de la sélection des étudiants participant au parcours interuniversitaire de double diplôme. A l'UCLM, cela se fera par un appel à candidature public, sous forme de concours. À l'UPPA, la sélection se fera également par appel à candidature sous forme de concours.

Une fois l'attribution des places effectuée, l'université d'origine transmettra à l'université d'accueil un dossier complet pour chaque étudiant participant à l'échange, accompagné des documents suivants, dûment certifiés (si l'étudiant est originaire d'un pays étranger, il devra être traduit). :

- a) Relevé de notes du dernier diplôme obtenu (s'ils proviennent de pays étrangers, ces certificats doivent inclure le rang de classement).
- b) Le cas échéant, un diplôme universitaire permettant d'accéder à ce parcours
- c) Certificat des matières obtenues dans le cadre du diplôme de ce parcours
- d) Une copie de la pièce d'identité ou du passeport

Ce dossier doit être réceptionné par l'établissement d'accueil au minimum deux semaines avant le début du semestre au cours duquel le séjour est prévu. L'université d'accueil, vérifiera qu'il remplit bien les conditions d'accès et d'admission et appliquera les procédures appropriées pour formaliser l'inscription.

Cinquième.- PARCOURS ACADÉMIQUE

L'organisation des parcours interuniversitaires de double diplôme figure à l'annexe I a) (Parcours de l'étudiant UCLM) et à l'annexe I b) (Parcours de l'étudiant UPPA), qui précisent le calendrier des cours que doivent suivre les étudiants de chaque université signataire [et toute autre donnée utile aux étudiants pour mener à bien leur parcours]. À cette fin, les règles en vigueur concernant les diplômes de chacune des universités signataires seront appliquées.

Sixième.- ADMISSION, INSCRIPTION ET RECONNAISSANCE DE CRÉDITS

Chaque année, un maximum de 3 étudiants de chaque université pourront s'inscrire aux différents parcours interuniversitaires de double diplôme proposés dans le présent accord.

Une fois admis, et quelles que soient les aides pouvant être mises en place à cette fin, les étudiants participant à ce parcours interuniversitaire de double diplôme formaliseront l'inscription dans

chacune des universités, sans que cela empêche la reconnaissance partielle des modules ou matières étudiés dans l'autre université, conformément au tableau d'équivalence figurant à l'annexe II du présent accord. Cela impliquera le paiement des frais de scolarité ordinaires uniquement à l'université d'origine.

À cette fin, chaque étudiant participant au parcours interuniversitaire de double diplôme générera deux dossiers académiques, un dans chaque université, ce qui se traduira par la délivrance de deux diplômes universitaires différents.

L'annexe II de l'accord contient la liste des matières et activités de chacun des programmes d'études qui peuvent être reconnues aux étudiants qui suivent le parcours interuniversitaire de double diplôme, en prévoyant pour chacun le nombre de crédits et autres, afin d'établir clairement et de manière transparente leur équivalence. En aucun cas le projet de fin d'études de Grado / Master ne pourra, à lui, seul, faire l'objet de l'obtention du diplôme. En d'autres termes, les étudiants doivent passer le TFG et le TFM dans les universités correspondantes et ils ne sont pas validés.

Septième.- SYSTÈME DE NOTATION ET ÉQUIVALENCES

Les modules ou matières dans lesquels les plans d'études sont intégrés dans ce parcours interuniversitaire de double diplôme doivent être notés conformément à la législation en vigueur et seront retranscrits dans le dossier complet de chaque étudiant. Afin de faciliter le transfert de crédits, les deux universités ont convenu d'utiliser le tableau des équivalences entre les notes et crédits de l'annexe III.

Huitième.- DELIVRANCE ET ENREGISTREMENT DES DIPLOMES

Une fois les exigences correspondant aux programmes des deux diplômes satisfaites, les étudiants recevront les diplômes suivants:

- (1) Parcours pour les étudiants de l'UCLM: Grado en Ingeniería Civil y Territorial y el Máster en Ingeniería de Caminos, Canales y Puertos de l'UCLM et diplôme d'ingénieur du bâtiment et des travaux publics de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- (2) Parcours pour les étudiants UPPA: Ingénieur du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et Máster en Ingeniería de Caminos, Canales y Puertos de UCLM.



Chacune des universités signataires du présent accord sera responsable de l'archivage du dossier académique des étudiants participant au parcours interuniversitaire de double diplôme, ainsi que de la délivrance du diplôme correspondant.

Les étudiants menant à bien le double diplôme de cet accord doivent s'acquitter des frais de délivrance du diplôme dans les deux universités.

Neuvième.- DROITS DES ÉTUDIANTS

Les étudiants de ces parcours interuniversitaires pourront accéder aux services de chacune des universités participantes et, à toutes fins utiles, ils seront considérés comme des étudiants à part entière des deux universités.

Les étudiants auront un tuteur académique à l'UCLM et un autre à l'UPPA.

Dixième.- ÉCHANGE D'INFORMATIONS ET PROTECTION DES DONNÉES

Les universités signataires s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de protection des données et à adopter les mesures nécessaires dans chaque cas afin que cette protection soit réelle et efficace.

Onzième.- COMITE MIXTE DE SUIVI

Un comité mixte composé de coordinateurs des relations internationales ou de représentants spécifiques préalablement désignés dans les deux écoles sera créé. Il sera chargé de la coordination et de la gestion administrative de ce parcours interuniversitaire de double diplôme. Les deux universités seront consultées par l'intermédiaire de ce comité conjoint chaque fois qu'elles le jugeront utile et, au moins une fois par an, afin d'évaluer l'évolution du programme, de vérifier son efficacité, de rédiger le rapport sur les initiatives menées et de préparer les programmes d'action éventuels.

Le comité sera assisté par un bureau ou un service d'appui administratif:

Pour l'Université de Pau et des Pays de l'Adour:

Mirentxu Forgeot

Téléphone: +33 (0)5 59 57 44 78

E-mail: mirentxu.forgeot@univ-pau.fr

Direction des Relations Internationales : marina.hild@univ-pau.fr



Pour l'Université de Castilla-La Mancha:

José María Coronado Tordesillas Téléphone: 926295300 EXT 3262

Courriel: JoseMaria.Coronado@uclm.es

Douzième – REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, les parties doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le résoudre à l'amiable.

Si la désaccord persiste, le tribunal du domicile du défendeur sera compétent.

Treizième.- VALIDITÉ

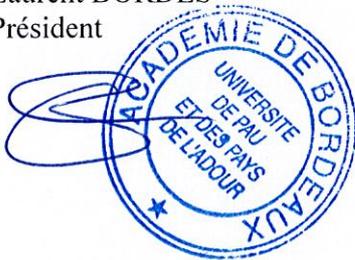
Le présent accord entrera en vigueur à la date de sa signature, et sera valide pendant 4 ans.

La durée de l'accord pourra être étendue sur accord mutuel des parties. Le présent accord pourra être résilié d'un commun accord par les parties signataires ou par décision de l'une ou l'autre des universités signataires, par une réclamation expresse et écrite à l'autre partie envoyée six mois à l'avance. En tout état de cause, les parties s'engagent à mener à terme les activités d'enseignement déjà entreprises au moment de la notification de la résiliation.

Signature des recteurs

Pour l'Université de Pau
et des Pays de l'Adour

Laurent BORDES
Président



Pour l'Université de Castilla la Mancha

50172450C JOSE
JULIAN GARDE (R:
Q1368009E)

Firmado digitalmente por
50172450C JOSE JULIAN GARDE
(R: Q1368009E)
Fecha: 2021.07.05 09:38:33
+02'00'

Sr. D. José Julián Garde López-Brea
Rector Magnífico

**ANNEXE Ia – PROGRAMME D'ETUDES DU PARCOURS
INTERUNIVERSITAIRE 1 POUR LES ETUDIANTS DE L'UCLM**

SEMESTRE 1 UCLM (Grado Ingeniería Civil y Territorial)	38304 Fundamentos de Física (6) 38300 Instrumentos Matemáticos para la Ingeniería I (6) 38301 Herramientas Matemático-Informáticas para la Ingeniería (6) 38302 Geometría Descriptiva (6) 38303 Ciencia y Tecnología de Materiales en Ingeniería Civil (6)
SEMESTRE 2 UCLM (Grado Ingeniería Civil y Territorial)	38305 Instrumentos Matemáticos para la Ingeniería II (6) 38306 Estadística (6) 38309 Mecánica del Sólido Rígido(6) 38307 Geología Aplicada (6) 38308 Topografía(6)
SEMESTRE 3 UCLM (Grado Ingeniería Civil y Territorial)	38311 Organización y Gestión de Empresas (6) 38310 Ecuaciones Diferenciales (6) 38314 Ecología Aplicada a la Ingeniería Civil (6) 38312 Ingeniería y Morfología del Terreno (6) 38313 TP: Expresión Gráfica-Cartográfica en la Ingeniería (6)
SEMESTRE 4 UCLM (Grado Ingeniería Civil y Territorial)	38316 Resistencia de Materiales (9) 38315 Ingeniería Hidráulica (6) 38317 Territorio, Infraestructuras, recursos y energía (9) 38318 TP: Ingeniería y Territorio (6)
SEMESTRE 5 UCLM (Grado Ingeniería Civil y Territorial)	38319 Ingeniería Hidrológica y Fluvial (6) 38320 TP: Herramientas para el Análisis y la Gestión del Territorio (6) 38322 Mecánica del Sólido Deformable (6) 38323 Mecánica del Suelo y Cimentaciones (6) Chosir une matière parmi les spécialités suivantes: - Ingeniería hidrológica: 38338 Ingeniería Ambiental (6)

	<ul style="list-style-type: none"> - Transporte y Territorio: 38321 Urbanismo y Ordenación del territorio (6)
SEMESTRE 6 UCLM (Grado Ingeniería Civil y Territorial)	<p>38324 Cálculo de Estructuras (6)</p> <p>Choisir une matière parmi les spécialités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingeniería hidrología: 38340 Hidrogeología (6) 38339 Hidráulica fluvial (6) 38341 TP: Redes de Abastecimiento y Saneamiento (6) 38342 TP: Modelización y Gestión de Recursos Hídricos (6) - Transporte y Territorio: 38325 Geotecnia Vial y Pavimentos (6) 38326 Trazado de Carreteras y Ferrocarriles (6) 38327 TP: Pyto. y Ordenación de las Vías de Com y el Terr. (12)
SEMESTRE 7 UPPA (Ingénieur du Bâtiment et des Travaux publics)	<p>Communication - Gestion - Juridique 4</p> <p>Anglais 1</p> <p>Espagnol 1</p> <p>Méthodes numériques pour le BTP 7</p> <p>Cal. des struct 4</p> <p>Sécurité - Organisation des Travaux et technologie du BTP 4</p> <p>GCM 4,5</p> <p>Stage en Entreprise 4</p>
SEMESTRE 8 UPPA (Ingénieur du Bâtiment et des Travaux publics)	<p>Communication - Gestion - Juridique 3</p> <p>Anglais 1</p> <p>Espagnol 1</p> <p>Mathématiques 3</p> <p>Sécurité - Organisation des Travaux 3</p> <p>BAT / GCM : Cal. des struct. et géotechnique 2,5</p> <p>BAT / GCM : Mécanique et RDM 2,5</p> <p>GCM : Coastal Engineering 16</p> <p>GCM : Projet de fin d'année 4</p> <p>Stage en Entreprise 4</p>
SEMESTRE 9 UPPA (Ingénieur du Bâtiment et des Travaux publics)	<p>Sécurité - Organisation des Travaux 4,5</p> <p>BAT / GCM : Calculs 4,5</p> <p>GCM : Cal. des structures et géotechnique 4</p> <p>GCM : Coastal Engineering 23</p> <p>GCM : Energie - Envir. Dans les TP 1</p> <p>GCM : Projet Infrastructures 5,5</p> <p>GCM : Gestion de l'eau 2</p>

SEMESTRE 10 UPPA (Ingénieur du Bâtiment et des Travaux publics)	Parcours GCM : Projet de fin d'année (3), Projet de fin d'études (4) Stage (23)	
SEMESTRE 10 UCLM (septiembre) (Grado Ingeniería Civil y Territorial)	A la fin du semestre 10, l'étudiant obtient le diplôme d' Ingénieur du Bâtiment et des Travaux Publics de la UPPA , et doit présenter à l'UCLM un Travail de Fin d'Etudes en adaptant à la norme, espagnole les projets réalisés aux semestres 8 et 10, afin d'obtenir le Grado en Ing. Civil y Territorial .	
SEMESTRE 11 UCLM (Máster en Ingeniería de Caminos)	310800 310801 310806 310821	Modelización Matemática en Ingeniería Civil (9) Mecánica de los Medios Continuos y Ciencia de Materiales (9) Ingeniería sanitaria (4,5) Planificación y Gestión integral de la OP (4,5)
SEMESTRE 12 UCLM (Máster en Ingeniería de Caminos)	310807 310808 310809 310810 310824	Obras y Aprovechamientos hidroeléctricos (4,5) Gestión de sistemas de recursos Hídricos (4,5) Economía del Transporte (4,5) Planificación Territorial y Sostenible (4,5) Trabajo Final de Máster (18)
	A la fin du semestre 12, l'étudiant obtient le diplôme de Master ingeniero de Caminos .	

**ANNEXE Ib – PROGRAMME D'ETUDES DU PARCOURS
INTERUNIVERSITAIRE 2 POUR LES ETUDIANTS DE L'UPPA**

SEMESTRE 1 en ISA BTP-UPPA	11-COMM	Communication	1
	11-LVEN	Anglais 2	
	11-LVES	Espagnol	2
	12-MATH	Mathématiques	5
	12-MRDM	Mécanique et RDM	4
	12-PHYS	Sciences Physiques	6
	14-ORGA	Sécurité - Organisation des Travaux	3
	14-TECH	Technologie, Matériaux et environnement	4
	16-STAG	Stage en Entreprise	3
SEMESTRE 2 en ISA BTP-UPPA	21-COMM	Communication	3
	21-LVEN	Anglais 2	
	21-LVES	Espagnol	2
	22-MATH	Mathématiques	7
	22-MRDM	Mécanique et RDM	5
	22-PHYS	Sciences Physiques	2
	23-CALS	Calcul des structures	4
	24-TECH	Technologie, Matériaux et environnement	3
	24-PROJ	Projet de fin d'année	2
SEMESTRE 3 en ISA BTP-UPPA	Communication - Gestion - Juridique		2
	Anglais	2	
	Espagnol	2	
	Mathématiques	6	
	Mécanique et RDM	3	
	Sciences Physiques	6	
	Calcul des structures	3	
	Mécanique des sols	1	
	Sécurité - Organisation des Travaux	3	
Techno., Matériaux et environnement dans le BTP		2	
SEMESTRE 4 en ISA BTP-UPPA	Communication - Gestion - Juridique		2
	Anglais	1	
	Espagnol	1	
	Mathématiques	5	
	Mécanique et RDM	3	
	Calcul des structures	4	
	Mécanique des sols	3	
	Techno., Matériaux et environnement dans le BTP		3
	Projet transdisciplinaire ISA2 avec la EUPLA		2
Projet de fin d'année		2	

	Stage en Entreprise 4
SEMESTRE 5 en la ISA BTP-UPPA	Gestion 1 Anglais 1 Espagnol 1 Mathématiques 4 Mécanique et RDM 3 Sciences Physiques 3 Calcul des structures 7 Mécanique des sols 5 Sécurité - Organisation des Travaux 2 Technologie et Matériaux 3
SEMESTRE 6 en la ISA BTP-UPPA	Communication - Gestion - Juridique 3 Anglais 1 Espagnol 1 Mathématiques 2 Mécanique et RDM 2 Sciences Physiques 2 Calcul des structures 4 Énergétique du bâtiment 2 Sécurité - Organisation des Travaux 1 Technologie et Matériaux 1 Projet en collaboration avec l'EAPB 3 Stage en Entreprise 8
SEMESTRE 7 en la ISA BTP-UPPA	Communication - Gestion - Juridique 4 Anglais 1 Espagnol 1 Méthodes numériques pour le BTP 7 Cal. des struct 4 Sécurité - Organisation des Travaux et technologie du BTP 4 BAT 4,5 H&E 4,5 GCM 4,5 Stage en Entreprise 4
SEMESTRE 8 en la ISA BTP-UPPA	Communication - Gestion - Juridique 3 Anglais 1 Espagnol 1 Mathématiques 3 Sécurité - Organisation des Travaux 3 BAT / GCM : Cal. des struct. et géotechnique 2,50 BAT / GCM : Mécanique et RDM 2,50 BAT / H&E: Conception et réhabilitation de bâtiments 1,50 BAT : Cal. des struct. et géotechnique 2,50 BAT : Conception et réhabilitation de bâtiments 2 BAT : Projet de fin d'année 4 H&E : Ingénierie du Bâtiment 4,50 H&E : Conception et énergie des bâtiments 3 H&E : Physique Urbaine : geometric models for urban physics 2 H&E : Projet de fin d'année 4

	GCM : Coastal Engineering 16 GCM : Projet de fin d'année 4 Stage en Entreprise 4
SEMESTRE 9 en UCLM (Master ICCP)	310800 Modelización Matemática en Ingeniería Civil (9) 310801 Mecánica de los Medios Continuos y Ciencia de Materiales (9) 310806 Ingeniería sanitaria (4,5) 310802 Edificación y Prefabricación (4,5) 310820 Innovación e Investigación en Ingeniería Civil (6/2) (media asignatura)
SEMESTRE 10 en ISA BTP-UPPA	Parcours BAT ou H&E ou GCM : Projet de fin d'année (2), Projet de fin d'études (5) Stage (23)
	A la fin du semestre 10 l'étudiant obtient le diplôme d'Ingénieur du Bâtiment et des Travaux Publics de la UPPA, et peut être admis en Master de Caminos de la UCLM.
SEMESTRE 11 en UCLM (Master ICCP)	Especialidad a elegir (15): Ingeniería de la Construcción, las estructuras y el terreno: 310811 Trabajo Proyectual: Diseño y Dimensionamiento de una Estructura (6) 310812 Dinámica de Materiales y Estructuras (4.5) 310813 Ingeniería Geológica y Mecánica de Rocas (4.5) Ingeniería del Agua y el Medio Ambiente: 310814 Trabajo Proyectual Ingeniería del Agua y del Medio Ambiente (6) 310815 Métodos Numéricos en Ingeniería del Agua (4.5) 310816 Planificación y Gestión de Áreas Costeras (4.5) Ingeniería del Transporte, Urbanismo y Ordenación del Territorio 310817 Trabajo Proyectual: Diseño, Dimensionamiento y Explotación de una Infraestructura de Transporte y su integración en el Entorno (6) 310818 Ámbitos de actuación y optimización de los Servicios de Transporte (4.5) 310819 Gestión y Diseño de las Formas Urbanas (4.5)

	310824	Trabajo Fin de Master (15)
SEMESTRE 12 en UCLM (Master ICCP)	310807	Obras y Aprovechamientos hidroeléctricos (4,5)
	310808	Gestión de sistemas de recursos Hídricos (4,5)
	310809	Economía del Transporte (4,5)
	310810	Planificación Territorial y Sostenible (4,5)
	310804	Ingeniería Geotécnica (4,5)
	310803	Proyecto y Construcción de Puentes (4,5)
	310820	Innovación e Investigación en Ingeniería Civil (6/2) (media asignatura)
	310824	Trabajo Fin de Master (3)

ANNEXE IIa – TABLEAU DE RECONNAISSANCE DES CRÉDITS

TABLEAU DE RECONNAISSANCE DES CRÉDITS PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE L'UCLM

L'UCLM valide à l'étudiant les matières suivantes pour les deux années validées à l'UPPA.

Tableau de reconnaissance des Crédits pour les étudiants de l'UCLM, Grado Ingeniería Civil y Territorial.

UCLM	UPPA
Tecnología de las Estructuras (6),	Cal. des struct 4
Taller de tecnología de las estructuras (6),	Méthodes numériques pour le BTP 7
Paisaje y Evaluación ambiental (6)	GCM : Energie - Envir. Dans les TP 1
Organización y Gestión de Proyectos y Obras (6),	Sécurité - Organisation des Travaux et technologie du BTP 4 Sécurité - Organisation des Travaux 3
Matière spécialité 1. TP desarrollo urbano y territorial (6),	Projet de fin d'études (4), Communication - Gestion - Juridique 3
Matière spécialité 2: TP centro de intercambio modal (6),	Projet de fin d'année (3), Mathématiques 3
Matière spécialité 1-2: TP Ordenación Fluvial y del agua. (12)	Projet de fin d'année (3), Projet de fin d'études (4), Mathématiques 3
Matière spécialité 3. Proyectos de urbanización. Diseño y Servicios urbanos	BAT / GCM : Cal. des struct. et géotechnique 2,5
Matière spécialité , 3. Obras y aprovechamientos hidráulicos. (6)	GCM 4,5
Matière facultative (6). Practicas empresas	Stage en Entreprise 4

Tableau de reconnaissance des Crédits pour les étudiants de l'UCLM, máster ing. caminos, Canales y Puertos.

UCLM	UPPA
Edificación y prefabricación (4,5),	BAT / GCM : Calculs 4,5
Puertos y Costas (4,5),	GCM : Coastal Engineering 16
Dirección de Proyectos (6),	Sécurité - Organisation des Travaux 4,5
Prácticas en Empresas (12),	Stage (23)
Ingeniería Geotécnica (4,5),	GCM : Cal. des structures et géotechnique 4
Proyecto y Construcción de Puentes (4,5)	GCM : Energie - Envir. Dans les TP 1, BAT / GCM : Mécanique et RDM 2,5
Dinámica de Materiales y estructuras (4,5)	BAT / GCM : Mécanique et RDM 2,5
Ing. geológica y mecánica de rocas (4,5)	GCM : Coastal Engineering 2 3



TP de la especialidad de Estructuras (4,5).	GCM : Projet Infrastructures 5,5
---------------------------------------------	----------------------------------

TABLEAU DE RECONNAISSANCE DES CRÉDITS PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE L'UPPA

L'ISA BTP valide à l'étudiant les matières suivantes pour le Master Ingenieros de Caminos:

UCLM	UPPA
Puertos y Costas (4,5),	GCM : Coastal Engineering 1 6
Dirección de Proyectos (6),	Sécurité - Organisation des Travaux 4,5
Prácticas en Empresas (12),	Stage (23)
Planificación y gestión integral de la OP (4,5)	Sécurité - Organisation des Travaux 3

ANNEXE III – EQUIVALENCES DE NOTES

Les notes seront numériques, de 0 à 10, avec l'expression d'une décimale, auxquelles s'ajoutera l'évaluation qualitative correspondante dans l'échelle suivante :

Universidad de Castilla-La Mancha	Université de Pau et des Pays de L'Adour
0 - 4,9 <i>Refusé</i>	0 - 9,9 <i>Refusé</i>
5,0 - 6,9 <i>Admis</i>	10,0 – 11,9 <i>Admis</i>
7,0 - 8,9 <i>Bien</i>	12,0- 13,9 <i>Bien</i>
9,0 - 10 <i>Très bien</i>	14,0 – 15,9 <i>Très-bien</i>
9,0 – 10 <i>Félicitations du jury</i>	16,0 – 20,0 <i>Félicitations du jury</i>